



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'AFD ET la ville durable en Tunisie



© AUGUSTIN LEGALL

**22 projets
financés**

**+3.3 millions de
tunisiens**

bénéficiaires de la rénovation de plus
de 1200 quartiers.

**728 millions
d'euros**

engagés depuis 1992

La Tunisie, avec ses 12 millions d'habitants dont 70% en zone urbaine, est le pays le plus urbanisé du Maghreb. Aux côtés de l'État tunisien et des collectivités locales, l'Agence Française de Développement (AFD) accompagne depuis 1992 des projets qui réinventent la ville : réhabilitation de plus de 1200 quartiers et 12 centres anciens, extension du réseau de transport ferroviaire urbain (RFR), modernisation du métro léger et rénovation du Tunis-Goulette-Marsa (TGM). À travers ces projets, l'AFD contribue à bâtir des villes tunisiennes plus inclusives, attractives et résilientes, au service de tous les citoyens/tunisiens.

#MondeEnCommun

NOTRE ACTION EN matière de ville durable

1

Renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans les quartiers populaires et les centres anciens

Des médinas aux quartiers populaires, les espaces urbains sont au cœur des transformations sociales, économiques et culturelles en Tunisie. L'urbanisation rapide du pays au cours des dernières décennies fait émerger de nombreux défis : infrastructures, préservation du patrimoine, inclusion sociale, participation citoyenne.

Seule ou aux côtés d'autres bailleurs, tels que la Banque européenne d'investissement (BEI) ou l'Union européenne (UE), l'AFD accompagne des programmes de réhabilitation de centres anciens (PRCA) et de quartiers dits « populaires » (PROVILLE 1 & 2) afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants et de restaurer, moderniser et valoriser les cœurs de villes. 565 M€ ont ainsi été octroyés à la rénovation de plus de 1200 quartiers et 14 centres anciens, abritant près du tiers de la population tunisienne.

Voiries, drainage, éclairage public, raccordement à l'eau et à l'assainissement, ravalement des façades, aménagement de zones d'activités, construction d'équipements sportifs et revalorisation des activités artisanales et culturelles : la réhabilitation améliore chaque aspect de la vie quotidienne. Les projets sont menés dans une démarche participative entre institutions et citoyens, prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux. Cette approche dans l'élaboration des projets de réhabilitation contribue à la durabilité des aménagements réalisés.

1

Appuyer les collectivités dans leur stratégie de développement local

L'AFD soutient les collectivités tunisiennes dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement local à travers plusieurs programmes structurants.

Le Programme d'Appui à la Communalisation Intégrale (PACI) accompagne la généralisation du fait communal en finançant la mise à niveau des 26 nouvelles communes. Le projet financé à hauteur de 38M€ par une subvention UE déléguée à l'AFD, est mis en œuvre par la Caisse de Prêts et de Soutien aux Collectivités Locales (CPSCL) - entité qui finance et conseille les communes, et le CFAD qui accompagne les communes dans le renforcement de leurs capacités.

Le PACI comprend deux volets principaux : le financement des investissements dans les infrastructures et équipements de base, et le renforcement des capacités des communes.

Le projet Tanmia Baladia, complémentaire au PACI, traduit l'engagement de l'AFD à renforcer la performance des acteurs locaux et la qualité des services publics. Il appuie notamment les communes dans l'amélioration des services offerts aux citoyens ainsi que la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT) dans sa mission de représentation, de conseil et d'appui au secteur municipal.

À travers ces interventions, l'AFD contribue à la promotion d'une gestion locale efficace et au renforcement de la dynamique de développement territorial durable, au service de l'amélioration de la qualité de vie des tunisiens.

3

Développer une mobilité urbaine durable et inclusive

Le Grand Tunis fait face à de forts besoins de modernisation de son réseau de transport, le métro léger ne dispose plus que de 57 rames en service (contre 118 en 2010) et le parc de bus a chuté à 350 véhicules en 2024 (contre 1157 en 2010). L'AFD accompagne depuis les années 2000 le gouvernement tunisien dans la mise en œuvre d'un ambitieux programme de rénovation et d'extension des infrastructures ferroviaires pour accompagner la croissance urbaine de la capitale.

A travers le financement des extensions des lignes de métro léger et la rénovation de la ligne du TGM (Tunis-Goulette-Marsa), l'AFD a permis d'améliorer la desserte des zones denses et populaires.

Le projet du Réseau Ferroviaire Rapide (RFR) mis en service entre 2024 et 2025, est conçu pour désenclaver les grands pôles d'habitat du Grand Tunis. Financé à hauteur de 60 % par un groupement de bailleurs (AFD, BEI, KFW et UE) dont l'AFD est cheffe de file, RFR est considéré comme étant le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Il dote ainsi l'agglomération du Grand Tunis d'un système de transport qui améliore les conditions de déplacement, notamment pour les plus jeunes, en facilitant l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services essentiels.

Depuis 2018, l'AFD accompagne le ministère des Transports dans la définition et la mise en œuvre de la Politique Nationale de Mobilité Urbaine, adoptée en 2020. Ce cadre a posé les bases d'une mobilité bas-carbone, durable et inclusive, et généré des avancées techniques, réglementaires et institutionnelles majeures à l'échelle nationale.